

qu'elle vise ou non les autres mines. Certes, l'exploitation d'une mine n'est pas aussi risquée que les forages de puits de pétrole. Généralement, on ne met une mine en valeur qu'après la découverte d'un important gisement, mais le seul moyen de trouver du pétrole c'est de forer et les résultats sont très incertains.

A titre d'exemple de la situation à laquelle les exploitants de puits pétrolifères ont à faire face, même dans un champ pétrolifère reconnu, je cite un court alinéa d'un article du *Herald* de Calgary, que j'ai reçu hier ou avant-hier :

Le puits Foot-Hills n° 24 a causé une agréable surprise à ses exploitants; ce puits, situé sur les limites est du champ de la vallée du nord est l'un des meilleurs de la vallée et aux derniers rapports il produisait presque 800 barils par jour à plein débit.

Le puits n° 25 des contreforts sera immédiatement foré à un quart de mille dans la direction nord-est. Sonder ces puits équivaut à passer à la planche les yeux bandés. On ne sait jamais à quel moment on fera un faux pas. Dans les puits d'extension du côté de l'est, on ne sait jamais si l'on n'est pas sorti de la faille. C'est le sombre mystère des souterrains de pierre calcaire de la vallée Turner. Vous risquez un quart de million de dollars sur la chance que le bassin s'étende quelques pieds plus loin. Il vous faudra épuiser tous les moyens avant d'abandonner la partie.

On a foré, dans la Vallée Turner, depuis qu'il est reconnu que cette région constitue un bassin de première importance, une multitude de puits qui n'ont jamais produit, ou à peu près. Même quand le gisement est productif, on ignore combien de temps il le demeurera et jusqu'à quel point il produira. Dans de telles circonstances, il faudrait accorder, à ceux qui font les sondages, des allocations d'épuisement plus élevées qu'à l'heure actuelle. On devrait en tout cas les placer sur le même pied que leurs confrères américains, c'est-à-dire leur accorder une allocation maximum de 50 p. 100.

Mon troisième point est qu'on devrait déduire, aux fins de l'impôt, les frais de forage, de permis et de bail, les frais géologiques et géophysiques et ainsi de suite. De plus, ces dépenses pourraient, au besoin, être réparties sur une période de deux ou trois ans, et n'être imposables que lorsque la production est assurée.

En quatrième lieu, les taux actuels d'impôt sur le revenu concernant l'exploitation et la mise en valeur, devraient devenir partie intégrante de notre régime fiscal après l'expiration du présent budget le 31 décembre 1947, de façon que les exploitants sachent à quoi s'en tenir quant à leurs projets futurs. Par le passé, le règlement régissant l'amortissement, les allocations d'épuisement et le reste, pouvait se proroger ou non d'année en année.

On était donc incertain quant à l'avenir et cela était de nature à décourager en particulier le petit exploitant.

Le cinquième point concerne la suppression des subventions versées dans le moment à l'égard du pétrole brut importé dans les provinces des Prairies. L'Alberta Petroleum Association soutient que, dans une grande mesure, ces subventions vont aux sociétés ferroviaires et qu'il en est résulté une baisse artificielle des prix du pétrole. Elle croit qu'on devrait supprimer ces subventions et laisser le prix du pétrole brut canadien atteindre son véritable niveau économique. Elle soutient, en outre, que le prix payé par le consommateur n'augmentera pas si le Gouvernement supprime en même temps la taxe de guerre de 3c. par gallon sur l'essence. Même, certains exploitants de Calgary prétendent que les prix, en Alberta du moins, baisseraient si l'on permettait le libre jeu de la concurrence en matière de prix. A l'appui de cette thèse, elle signale la diminution du prix de l'essence dans cette province dès que la vallée Turner s'est mise à produire et que de petites sociétés ont commencé à s'adonner au raffinage. Le plus bel exemple, à cet égard, est le prix de l'essence à Coutts et dans la région environnante du sud de la province. Le prix de l'essence à ces endroits a subi une baisse sensible à l'époque où la vallée Turner s'est mise à produire et où les petites sociétés de raffinage sont entrées en exploitation. Au début de la guerre, le prix de l'essence était d'environ 20c. le gallon. A l'heure actuelle, il est de 38 ou 39c. le gallon dans cette région, à cause des diverses restrictions imposées aux sociétés pétrolières et de la régie des prix. Il faut ajouter aussi que, dans une large mesure, cette hausse s'explique par le fait qu'une des puissantes sociétés pétrolières a acquis une petite raffinerie établie à Coutts et l'a fermée, de sorte qu'il faut maintenant expédier de l'essence dans cette région. L'industrie prétend de plus, et avec raison, que la libre concurrence ferait naître plusieurs petites raffineries, ce qui aurait pour effet d'abaisser le prix de l'essence.

Elle se demande, non sans raison, pourquoi le Gouvernement fixe le prix de l'essence à seule fin qu'il soit à peu près le même dans les provinces des Prairies: l'Alberta, la Saskatchewan et le Manitoba. Elle soutient que l'Alberta devrait bénéficier de sa situation géographique et de ses gisements de pétrole. Elle affirme que, si les cultivateurs de l'Alberta doivent continuer à souffrir de cet état de choses, le Gouvernement se doit de fixer le prix du blé de telle sorte qu'il soit le même à Didsbury, Olds et Lethbridge que dans la vallée de la rivière Rouge. Les frais de transport occasionnent actuellement une différence